



Communiqué de presse du 05 septembre 2022

Tout le monde connaît la catastrophe et les difficultés de l'hôpital public. Cela n'empêche pas le gouvernement de communiquer en indiquant que tout s'est bien passé durant l'été.

Pour le Ministre et sa représentante locale l'inspectrice, il en serait de la rentrée scolaire comme pour l'hôpital public. Tout se passerait au mieux, le pire serait évité. Rappelons quand même que 4000 places aux concours n'ont pas été pourvues, dont 1 700 au moins dans le 1^{er} degré à cette rentrée.

Hélas les remontées de terrain font mentir les entreprises de « com ».

L'Education Nationale se trouve confrontée, en Haute Loire comme ailleurs, à une pénurie de personnels. Les décisions ministérielles ajoutées à la piteuse gestion locale montrent ici au grand jour leurs limites.

Pour tenter d'éteindre l'incendie, dans le primaire comme dans le secondaire, le rectorat fait appel massivement aux contractuels (personnels sans statut, mal rémunérés et sans formation).

24 contractuels auraient ainsi été recrutés pour faire fonctionner les écoles de Haute Loire.

Le Ministre a été contraint d'autoriser le recours aux listes complémentaires du concours de professeurs des écoles. Ces recrutements sont en cours et devraient être effectifs au 12 septembre.

Le problème c'est que de nombreux contractuels recrutés étaient aussi sur la liste complémentaire.

Quand le Ministre et sa représentante locale annoncent qu'il y aura un enseignant devant chaque classe, c'est un mensonge. Ainsi, plusieurs établissements du second degré sont à la recherche de professeurs (de physique, de musique, ...)

Dans le primaire, l'inspectrice d'académie a affecté une grande partie des personnels dédiés aux remplacements des enseignants absents à tel point que l'administration est, elle-même, inquiète pour le déroulement de l'année, ne serait-ce que pour remplacer les congés de maternité.

Pour la FNEC FP FO, il est urgent de rouvrir des concours BAC+ 3 et de rendre attractif le métier notamment par les augmentations de salaires indispensables qui doivent avoir lieu immédiatement.

Le Ministre a une nouvelle fois fait de la com et annoncé des mesures mais pour septembre 2023. Elles concernent les débuts de carrière, elles sont incohérentes. 2000€ nets pour les premiers échelons alors qu'il faut attendre 15 ans de carrière pour parvenir à 2000€. La FNEC FP FO exige avec sa confédération l'augmentation des salaires à minima à hauteur de l'inflation et l'ouverture d'une négociation pour le rattrapage du pouvoir d'achat perdu depuis 2010, date de blocage du point d'indice dans la fonction publique.

Concernant la rentrée, les mesures prises par l'inspectrice d'académie ont déjà de lourdes conséquences pour l'école publique.

Le regroupement des écoles de BRIVES CHARENSAC a conduit, comme prévu par FORCE OUVRIERE, à une fuite d'élèves vers le privé. FO dénonce les tripataillages des chiffres par le maire et l'inspectrice d'académie. La vérité c'est que 28% des élèves de Corsac ont quitté l'école de la commune dont plusieurs pour aller dans le privé.

Concernant le regroupement et projet de mise en place d'un TER (Territoire Educatif Rural) de Paulhaguet, le constat est similaire. 6 élèves ont quitté l'école publique pour se rendre à l'école privée de BRIOUDE soit plus de 10% de l'effectif.

A Craponne, après avoir fermé une classe (au plus grand profit de l'école privée), c'est maintenant à un regroupement d'écoles (maternelle et élémentaire) que s'attelle l'inspectrice d'académie qui entend en faire autant à Langeac.

Partout où ils ont été faits, ces regroupements d'écoles s'avèrent une catastrophe pour l'école publique toujours au plus grand profit de l'école privée comme à BRIOUDE.

Dans certaines écoles, les élèves s'entassent dans les salles de classes. Par exemple, à St Pal de Mons, alors que les effectifs dépassent le seuil d'ouverture, il y aura 39 élèves dans la classe des petits. A Bas en Basset maternelle, la fermeture prononcée par l'Inspectrice au mois de Juillet entraîne là aussi des classes surchargées, certaines auront plus de 35 élèves inscrits. Et des écoles comme le Pertuis et Saint Etienne Lardeyrol pourraient aussi ouvrir une classe, ouverture refusée par Mme Aubry qui continue de marteler que les « tous petits » ne sont pas comptés pour ouvrir, même s'ils sont dans les classes...

La politique menée dans les collèges par l'Inspectrice d'Académie conduit également à des fuites d'élèves vers le privé. Ainsi, les collèges privés gagnent 86 élèves à cette rentrée aux dépens des collèges publics qui en perdent 141.

Cela devient insupportable de constater que la responsable locale de l'Education nationale et le Ministre lui-même sont ouvertement militants de l'enseignement privé.

Les enfants de réfugiés ukrainiens sont accueillis de façon indigne. A Pradelles, FO demande l'ouverture d'une classe à l'école afin d'accueillir dans de meilleures conditions à la fois les enfants ukrainiens mais aussi les enfants inclus de « La Renouée ». Après avoir tenté d'empêcher l'accueil de ces enfants dans la commune, l'Inspectrice d'Académie se contente d'attribuer un moyen provisoire, refusant de comptabiliser les enfants Ukrainiens contre le respect du Code de l'Education qui stipule pourtant que tous les élèves, dès l'âge de 3 ans, doivent être scolarisés (donc comptés dans les effectifs) dans l'école de leur commune de résidence ou de leur quartier.

En ce qui concerne l'école inclusive, comme l'année précédente, de nombreuses situations d'école sont connues où les personnels AESH manquent, où les notifications ne sont pas respectées, où les personnels sont déplacés autoritairement sans prendre en compte ni les réalités des établissements, ni les réels besoins des élèves en situation de handicap. La FNEC FP FO 43 dénonce, une nouvelle fois, une volonté manifeste du Ministre et de sa représentante locale de rendre l'accueil de ces élèves très complexe en ne prenant aucune mesure, en n'ayant rien anticipé ni les départs en retraite, ni les démissions, ni les non-renouvellements de contrat des AESH qui n'ont donc pas été remplacés. Alors que le ministre N'Diaye indique dans sa lettre de rentrée « *entendre poursuivre la revalorisation des AESH* », la FNEC FP FO rappelle que les pseudo-revalorisations n'ont en fait été que les augmentations réglementaires pour suivre les hausses du SMIC d'octobre 2021 et de janvier 2022. Ainsi il faut avoir 9 ans d'ancienneté pour obtenir un salaire de 14,55 €/mois au-dessus du SMIC. La FNEC FP FO rappelle les revendications urgentes « *un vrai statut, un vrai salaire et l'abandon des PIAL* ».

Lors du Comité Technique qui s'est déroulé ce lundi 5 septembre, la FNEC FP FO a revendiqué :

1. Dans le premier degré :

Un recrutement massif d'enseignants fonctionnaires pour faire baisser les effectifs par classe au Chambon/Lignon élémentaire, Pradelles, Le Pertuis, Saint Etienne Lardeyrol, Saint Pal de Mons, Craponne, St Beauzire.

Un recrutement massif pour ne pas utiliser les remplaçants pour cacher le manque d'enseignants

Création de poste de remplacements

Utilisation de l'intégralité des listes complémentaires et leur réabondement

Titularisation immédiate de tous les contractuels qui le souhaitent

La création de postes pour renforcer les RASED et les postes d'UPE2A comme à Yssingaux, Chambon sur Lignon et Brioude

L'arrêt immédiat de tout projet de fusions d'écoles

2. Dans le second degré

- L'attribution de moyens supplémentaires au collège de Brioude où les effectifs sont très chargés en 6^{ème} et en 4^{ème}
- L'ouverture d'une classe de 4^{ème} supplémentaire au collège Jules Vallès du Puy où le seuil d'ouverture de 30 élèves est dépassé
- L'ouverture d'une classe supplémentaire en 5^{ème} au collège de St Julien Chapeuil, le seuil de 30 étant atteint

Les réponses de l'IA ont été les suivantes : la DASEN répond à toutes nos demandes par la négative, aucune ouverture ne sera prononcée.

Enfin la FNEC FP FO tient à revenir sur la situation indigne qui est faite aux 245 AESH du département sciemment maintenus sous le seuil de pauvreté à 800€/mois. FO continue de revendiquer pour eux, un vrai statut et un vrai salaire et l'abandon des PIAL (zone d'intervention qui permet à l'administration de déplacer quand elle le veut les AESH d'une école à une autre).

C'est dans ce contexte que le Président MACRON veut associer partis et syndicats à ses projets dévastateurs. La Confédération FO a annoncé, elle aussi, qu'elle ne participerait pas au Conseil National de la Refondation. De la même manière, le Ministre entend pratiquer de la sorte par diverses « concertations » destinées à mettre en musique les annonces de MACRON sur l'école publique : toujours plus d'autonomie des établissements, une rémunération fonction des résultats et des tâches supplémentaires, la destruction des diplômes nationaux et de l'enseignement professionnel,... Là aussi la FNEC FPO FO ne participera pas à cette entreprise d'enfumage.

FORCE OUVRIERE organise une série de réunions dans tout le département pour organiser la mobilisation sur les revendications, pour le recrutement de personnels sous statut, pour l'augmentation des salaires et le rattrapage des pertes de pouvoir d'achat, pour le rétablissement du cadre national de l'Ecole.